



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476



Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
19 Avenue Bouvier, 6760 Virton
+32 (0) 63 570 476
infovirton@eafc-sudlux.be
www.eafc-sudlux.be
Lu-Je: 14h-20h30

Histoire de l'Art

Formation
Cours du soir
Site de Vitron

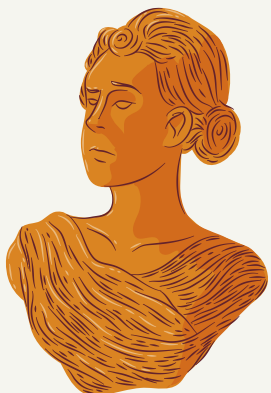
Histoire de l'Art

Qui n'a jamais rêvé de voyager au travers des différents courants artistiques ?

Que vous soyez néophyte ou amateur d'art éclairé, nos cours vous permettront, au travers de l'analyse de courants et d'œuvres artistiques, de découvrir l'histoire de l'art de la préhistoire à l'époque contemporaine en soirée à Virton.

Qu'il s'agisse de peinture, de dessin, de sculpture, d'architecture... notre professeur d'histoire de l'art, véritable passionné, vous tiendra en haleine durant toute l'année scolaire !

Afin d'illustrer au mieux les contenus, de nombreuses visites extérieures sont prévues (visites d'expositions, rencontres avec des artistes contemporains, conférences, voyages, ateliers ...).



Programme

À la fin de cette formation, l'étudiant sera capable de :

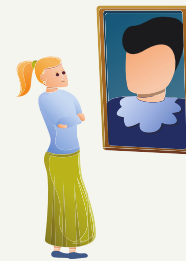
- définir les notions d'art, d'histoire de l'art, de courant artistique, de contexte socio-culturel, de contexte socio-économique;
- définir et illustrer succinctement au moins 6 des principaux courants artistiques (classicisme, renaissance, symbolisme, impressionnisme, surréalisme, art contemporain);
- appréhender l'incidence des contextes socio-culturels et/ou socio-économiques sur les courants artistiques;
- reconnaître, décrire et caractériser des œuvres représentatives des courants artistiques étudiés;
- identifier et caractériser succinctement un artiste précurseur et/ou représentatif d'un courant artistique.

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue de l'UE, une ATTESTATION DE RÉUSSITE délivrée par la Communauté française

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum. Être en possession du CEB.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation